



CLASSES EN LUTTE...

n°97-décembre 2008

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

Il nous faudra bien une grève reconductible !

Si les Assemblées générales réunies cette semaine n'ont pas reconduit la grève, les initiatives se sont multipliées. A Paris, un millier de manifestants se sont rassemblés porte de Versailles à l'occasion de l'ouverture du Salon de l'éducation, jeudi 27 novembre. A Marseille, dans le primaire mais aussi dans quelques établissements du secondaire, la grève a été votée les mardi 25 et jeudi 27 novembre. A Dijon, Lyon,... plusieurs manifestations ont regroupé enseignants, lycéens et parents d'élèves. A Montreuil, Créteil, Athis-Mons... des écoles ont été occupées administrativement par des parents d'élèves...

D'autres rendez-vous sont prévus les jours prochains : "nouvelles nuits des écoles", réunions publiques, manifestes (contre les heures de soutien), envois collectifs de lettres de résistance, proposition de mise en place de caisses de grève... A Vaulx-en-Velin, la grève a été décidée « tous les jeudis » jusqu'à Noël... A Villeurbanne, le primaire et le secondaire seront à nouveau en grève le mardi 9 décembre...

L'urgence d'une grève nationale reconductible est dans les têtes mais pas encore dans les faits. La grève reconductible reste pourtant notre arme principale face à un gouvernement arrogant décidé à ignorer nos revendications légitimes. Pour la construire les assemblées générales locales doivent se multiplier. L'autogestion de la grève et sa reconduction seront les seuls moyens de gagner.

Manifestations, AG, grèves pour la semaine du 1er au 7 décembre sur notre site :

<http://www.cnt-f.org/fte>



Évaluations bilans : un vrai danger !

Appel de l'Assemblée générale des grévistes du 92 le 27 novembre 2008

Le ministère vient d'ordonner la mise en place des évaluations CM2 et CE1. Depuis la loi de 1989, tous les élèves de CE2 et de 6ème passaient, en début d'année, une évaluation diagnostique censée être un outil pour les enseignants afin de cibler les difficultés et d'y remédier. Elles constituaient une base de réflexion pour l'apprentissage dans le cadre du cycle, mais un outil non exhaustif.

Peu à peu nous avons vu se dessiner un changement de logique. Les évaluations ont servi de prétexte à la mise en concurrence et au classement des écoles, sont devenues un moyen pour le ministère de faire pression sur les enseignants et n'ont laissé aucune place à l'appréciation des collègues quant à leur pertinence.

Lors de la mise en place des EPEP, on mettra en concurrence les écoles et les enseignants grâce à cet outil. Nous serons donc d'office installés dans la politique du mérite.

Mettre en place ces évaluations revient non seulement à cautionner un système qui ne met pas en avant l'intérêt des élèves mais aussi à participer à l'exclusion du système scolaire d'un certain nombre d'élèves. Nous pouvons très bien élaborer dans chaque équipe pédagogique des évaluations diagnostiques de fin de cycle au sein des écoles pour la réussite des élèves. Nous appelons les conseils des maîtres de la circonscription à refuser la mise en place des évaluations.

Veille de l'opinion : contrôle du mouvement social

Un appel d'offre (estimé à 240 000 euros) dénommé "veille d'opinion" vient d'être lancé par les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche. Les objectifs des prestations consistent à mettre en place un dispositif de veille de l'opinion sur internet concernant l'éducation et la recherche. Elle a notamment pour but de "repérer les leaders d'opinion, les lanceurs d'alerte et d'analyser leur potentiel d'influence et leur capacité à se constituer en réseau" et "d'anticiper et d'évaluer les risques de contagion et de crise"!! Cette veille se concentrera sur "les sites commentateurs de l'actualité, revendicatifs, informatifs, participatifs politiques, [...] et portera sur les sites des syndicats, de partis politiques, [...] de mouvements revendicatifs ou alternatifs, de leader d'opinion".

La Fédération des Travailleurs de l'Éducation

de la CNT ne peut que s'insurger contre cette volonté du gouvernement à faire davantage pression sur les militant(e)s.

Après la prolifération des caméras de surveillance sur tous les campus de France, la criminalisation des étudiant(e)s impliqué(e)s dans le mouvement anti-LRU, les sanctions contre les enseignants qui refusent les dispositifs Darcos-Robien (des EPEP à la 1/2 heure de "soutien"), la création des fichiers Edvige et "Base-élèves"... le gouvernement développe ces outils pour mieux ficher les individus qui ne font pas profil bas à leurs dispositifs destructurants et diviseurs.

Refusons collectivement ce fichage politique inadmissible qui n'a pour objectif que de museler davantage les militant(e)s. Développons les actions collectives (grève reconductible, AG, désobéissance collective...) pour les submerger et reprendre nos affaires en mains.

La CNT-FTE est un syndicat indépendant qui fonctionne sans subvention, uniquement avec les cotisations des adhérents. La CNT-FTE tourne en autogestion, tout est décidé en assemblées générales dans chaque syndicat, les mandats sont tournants et révocables à tout moment, il n'y a pas de permanents et tout travail est bénévole. Chaque syndicat appartient à une fédération. Nous appartenons à la fédération des travailleurs-ses de l'éducation. L'ensemble des fédérations forme la confédération. UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. DE COMBAT ! Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée. ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons alors les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement... un projet révolutionnaire.

"La liberté d'expression" est un délit ! Romain Dunand condamné pour délit d'outrage

Condamnation minorée, mais condamnation confirmée. Romain Dunand, militant RESF du Jura et syndicaliste de la CNT a été condamné en appel, mercredi 26 novembre, à 800 euros d'amende dont 600 euros avec sursis. Il avait été condamné en première instance, le 14 février 2008, à 800 euros ferme pour un message électronique envoyé le 19 décembre 2006 en protestation contre l'arrestation de Florimond Guimard, message dans lequel il comparait la politique du ministre de l'Intérieur de l'époque (Sarkozy) à celle de Vichy.

Nous dénonçons avec fermeté cette condamnation, et tenons à remercier ici tous les soutiens de Romain. C'est en effet, et avant tout, une large mobilisation de solidarité qui a permis de faire reculer la "justice" et d'infléchir la peine.

Ce qui a été condamné, c'est un message de solidarité : une protestation parmi d'autres auprès du ministère de l'Intérieur au moment de la garde à vue de Florimond Guimard (RESF 13) suite à une manifestation anti-expulsion. Florimond Guimard avait par la suite été relaxé de l'accusation farfelue de violence ; quant à la vraie violence, celle de la terreur des rafles et des expulsions massives, elle reste un combat quotidien.

lence ; quant à la vraie violence, celle de la terreur des rafles et des expulsions massives, elle reste un combat quotidien.

Les mots d'ordre sont plus que jamais : fermeture des camps de rétention ! régularisation de tou(te)s les sans-papiers !

Ce qui a été condamné, c'est une référence historique, confirmant la jurisprudence : faire allusion au régime de Vichy en interpellant un homme d'Etat sur la politique qu'il mène effectivement constitue bel et bien un délit. La xénophobie d'Etat actuelle et les grands moyens - légaux, administratifs, policiers - mis en œuvre... Chut ! Outrage.

Ce qui a été condamné, c'est un engagement militant : quand ce n'est pas l'Etat qui s'en prend à la liberté d'expression, c'est le patronat qui sanctionne durement d'autres camarades, pour fait de grève par exemple à la Poste. Face à la répression syndicale et sociale, la solidarité ne se divise pas !

Face à la justice de classe, la solidarité est notre arme !

Et pourquoi pas un code barre sur le front ?

En cette rentrée universitaire qui voit progressivement l'application de la loi sur l'autonomie des universités, arrive une nouvelle carte étudiante : une magnifique carte à puce équipée du système moneo et estampillée BNP-Paribas !

Une carte pour fliquer !

En pleine polémique sur le fichier Edvige, alors que les caméras de surveillance fleurissent tranquillement sur le campus et que le personnel est de plus en plus contrôlé à travers les fiches d'évaluation, cette carte constitue un pas de plus dans une société de fichage/flicage généralisé. Une carte à puce ouvre beaucoup de possibilités. Quelles informations va contenir la puce ? Nom et prénom ? Adresse et téléphone ? Notes et avis pédagogiques qui vous suivent toute votre vie ? Activités associatives et livres empruntés dans les bibliothèques pour décrypter vos opinions politiques ? Prochainement, la carte à puce permettra également le paiement des photocopies, et à terme, ce sésame pourra intégrer le « pass Navigo » pour contrôler les déplacements, l'accès à certains locaux nécessitant une authentification (laboratoires, parkings), mais aussi piscines, théâtres municipaux, certains musées. Tout ceci s'inscrit dans

un projet (<http://unum-paris-idf.univparis1.fr>; rapport Isaac, 2008), qui préconise la généralisation de ces cartes et le vote électronique aux élections étudiantes et professionnelles. Difficile de vérifier les résultats des votes au passage... Orsay étant « à la traîne » sur ce projet, nous sommes mis devant le fait accompli : pas de possibilité de refuser cette carte ! Pas de vote ni d'information préalable...

Une intrusion des entreprises privées !

Le système moneo n'ayant que très peu de succès, on ne trouve rien de mieux que de l'imposer aux étudiants. Message subliminal : « consommez ! » La BNP est le généreux partenaire de ces nouvelles cartes et le probable bénéficiaire des données personnelles qui s'y trouveront. Sans doute pourra-telle proposer de multiples prêts étudiants pour payer les frais d'inscription en augmentation ? On assiste ici à une nouvelle intrusion à l'université des intérêts privés, ce qui ne laisse rien présager de bon pour la suite. Si on accepte aujourd'hui « BNPParibas » sur nos cartes étudiant, demain on nous imposera « Véolia » sur les salles de TP, « Hachette » sur les BU, voire McDo sur les diplômes !
NOUS NE SOMMES PAS UNE MARCHANDISE !

On lâche les chiens policiers sur les élèves dans les classes

Des gendarmes déboulent à l'improviste dans 10 salles de classe pendant une heure : Ils cherchent ! Un chien est lâché sur les gamins. Devant les sacs des gosses abimés par le clébard et la peur sur leur visage, ils menacent et ironisent.

Un enseignant nous raconte, avec ses mots, l'horreur de la scène. Lundi 17 novembre 2008 à 10h30. École des métiers à Pavie dans le Gers :

« Descente musclée de la gendarmerie dans les classes. Je fais cours quand, tout à coup, sans prévenir, font irruption 4 gendarmes décidés, accompagnés d'un maître-chien affublé de son animal. Personne ne dit bonjour, personne ne se présente. Sans préambule, le chien est lancé à travers la classe. Les élèves sont extrêmement surpris. Je pose des questions aux intrus, demande comment une telle démarche en ce lieu est possible. On ne me répond pas, j'insiste, on me fait comprendre qu'il vaut mieux que je me taise. Les jeunes sont choqués, l'ambiance est lourde, menaçante. Le chien court partout, mord le sac d'un jeune à qui l'on demande de sortir, le chien bave sur les jambes d'un autre terrorisé, sur des casquettes, sur des vêtements. La bête semble détecter un produit suspect dans une poche, et là encore on demande à l'élève de sortir. Je veux intervenir une nouvelle fois, on m'impose le silence. Des sacs sont vidés dans le couloir, on fait ouvrir les portefeuilles, des

allusions d'une ironie douteuse fusent.

Ces intrusions auront lieu dans plus de dix classes et dureront plus d'une heure. Une trentaine d'élèves suspects sont envoyés dans une salle pour compléter la fouille l'un d'eux se retrouve en caleçon. Parmi les jeunes, il y a des mineurs. Dans une classe de BTS, le chien fait voler un sac, l'élève en ressort un ordinateur endommagé, on lui dit en riant qu'il peut toujours porter plainte. Ailleurs (atelier de menuiserie-charpente), on aligne les élèves devant le tableau. Aux dires des jeunes et du prof, le maître-chien lance : « Si vous bougez, il vous bouffe une artère et vous vous retrouvez à l'hosto ! » J'apprendrais par la suite qu'aucun événement particulier dans l'établissement ne justifiait une telle descente. Je me dis que ces gens-là, les gendarmes, devraient accompagner les gens, les soutenir, qu'ils devraient être des guides lucides et conscients. Au lieu de ça, investis d'un drôle de pouvoir, ils débarquent, on dirait des cow-boys, et terrorisent les jeunes. »

Tout ça pour 39 grammes de shit. C'est pour cela que des dizaines d'adolescents ont été traités avec un mépris ahurissant. Il est permis de douter de l'effet pédagogique d'un tel traitement. Quel est le message que la société adulte désire leur transmettre ?



Addiction aux jeux en ligne, overdose de télévision, pléthore de documents immatériels, fichiers informatiques en réseau, numérisation de nos vies filmées, certains appellent cela la société de la connaissance... On peut, comme cela fut expérimenté dans une école proclamer une semaine « sans écran »... Ce n'est pas le choix des pages « papier » du numéro 20 de N'autre école qui ont décidé de faire face aux écrans, de décoder quelques effets des technologies de la communication sur nos vies d'enseignants, de militants, d'écrivains, de penseurs, de sentants, d'attentifs aux conséquences de nos actes... Enseignement du multimédia, logiciels libres, Base-élève, blog de grève, ciné-club ou rencontre avec un hacker : une nouvelle fois la preuve est faite que syndicalisme et pédagogie sont indissociables pour renverser cette société. Ce numéro est une invitation à traverser le miroir des écrans de contrôle.

N'Autre école, revue pédagogique, sociale et syndicale de la CNT Éducation. 4 € le numéro ou par abonnement 20 € les 5 numéros. CNT-FTE, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

www.cnt-f.org/nautreecole

